



Epreuve du Championnat Handivalide 29

Organisation conjointe CONCARNEAU VOILE
Société des Régates de Concarneau (SRC)

Concarneau le dimanche 9 octobre 2022

Grade 5B

1 REGLES

1.1 L'épreuve est régie par

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- *les règles du Championnat Départemental Handivalide*

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après 10H00 le 09/10/2022 au panneau officiel du pôle nautique

2.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

3.2 [DP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données

vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes Néo 4.95, AD3D, AD33, MIJI

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :

- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant avec les droits requis, à SRCONCARNEAU Place de la Croix, 29900 CONCARNEAU

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

Les droits jusqu'au 06/10/2022 sont : AD33 et MINI JI 10 €
AD 3D et Néo 4,95 20 €

6 PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription : **dimanche de 9 H30 à 10 H 30**

6.2 Briefing coureurs au pôle nautique à **10 H 30**

6.3 Courses Néo 4.95, MIJI, AD3D, AD33 le dimanche 9 octobre **Courses à partir de 12H**

6.4 Nombre de courses maximum : 4 manches

6.5 L'heure du **signal d'avertissement** de la première course est prévue à **12H le 9 octobre 22.**

6.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15H30.

6.7 Proclamation des résultats et **remise des prix au Pôle Nautique à 17 H**

7 LIEU

7.1 chenal d'accès au port de Concarneau

7.2 L'Annexe 1 à l'AC indique l'emplacement de la zone de course.

8 LES PARCOURS

8.1 Le parcours à effectuer sera le suivant : (*voir en annexe 2 et 3*)

9 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour les classes 4.95, AD3D, AD33, MIJI, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10 CLASSEMENT

10.2 une course validée est nécessaire pour valider la compétition.

10.3 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses à l'exclusion

du plus mauvais score si plus de 3 courses courues.

10.4 Il y aura un classement Scratch et un classement Handi qui se fera par extraction du 1er.

11 PROTECTION DES DONNÉES

11.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile

et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et

après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels,

et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute

utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la

FFVoile et ses sponsors à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données

pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une

finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout

concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux

données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer,

en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa

seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la

voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent

des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manoeuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres

bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13 PRIX

Des prix seront distribués suivant dotation des partenaires.

14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Mise à l'eau le samedi matin à partir de 10 H00 à la cale aux voleurs, à proximité de l'office de Tourisme quai de l'Aiguillon Concarneau

Amarrages des bateaux au ponton Visiteurs de l'avant port

Hébergement sur place :

Auberge de Jeunesse, place de la Croix , tél : 02 98 41 90 41

Hôtels accessibles :

- à proximité : **Les Océanides**, 3 rue du lin , tél : 02 98 97 08 61

Des Halles, 2 rue Charles Linement tel : 02 98 97 11 41

Concarneau Voiles 02 98 50 85 60

Société des Régates de Concarneau contact Pierre 06 12 59 19 09